

Les crédits

leurs traditions culturelles, et un pays comme le Canada ne peut pas le faire. Il est navrant qu'on n'en discute même pas dans ce document.

Le rapport parle de consultation. Le ministre qui a pris la parole ce matin a déclaré que la consultation était désirée et nécessaire. La consultation s'amorce assez mal puisque le rapport qui doit lui servir de base ne tient aucun compte des milliers, voire des millions de commentaires que le gouvernement a reçus de groupes environnementaux depuis des années qu'il exerce le pouvoir. Les options que ces groupes ont élaborées ne figurent pas dans ce plan. Comment pourraient-ils espérer que la consultation donnera des résultats?

Le rapport rappelle que les femmes ont un rôle clé à jouer dans la réforme du processus de décision, que les peuples autochtones doivent de toute nécessité participer aux discussions et que les jeunes doivent contribuer aux solutions. Voyez un peu le sort que le gouvernement a réservé à ces groupes. Il a réduit la capacité des groupes de femmes de participer à la vie de la société en tant que groupes. Il a réduit sa participation au financement de leurs organisations. Il a réduit sa participation au financement des conférences. Il a réduit sa participation au financement des centres pour les femmes. Il nuit à leur capacité de se renseigner, de communiquer les unes avec les autres, et de communiquer avec le gouvernement.

Qu'a-t-il fait aux peuples autochtones? Il y a un an, il a réduit sa participation au financement de l'enseignement destiné aux autochtones, et l'adage selon lequel un autochtone au Canada a plus de chances d'aboutir en prison qu'à l'université se vérifie toujours. Cela constitue une critique mordante de notre société. Maintenant, il effectue des coupes sombres dans le financement de leur service de radiodiffusion, dans leurs journaux, dans les moyens dont disposent les autochtones pour s'informer et communiquer entre eux. Il leur a enlevé les moyens dont ils disposaient pour participer à la démarche démocratique. Comment ce document peut-il prétendre que le gouvernement tient à la participation des autochtones.

Alors même qu'il a réduit sa participation au budget des organismes non gouvernementaux, il déclare que ces organismes sont essentiels à nos efforts pour régler ce problème.

Qu'a-t-il fait aux jeunes? Bien sûr que le ministre tient, comme il dit, à ce que les jeunes participent à des programmes d'emplois d'été qui ont trait à l'environnement. Je représente une circonscription où les crédits alloués aux programmes d'emplois d'été pour les étudiants seront le dixième de ce qu'ils étaient l'année dernière; une localité de 70 000 habitants disposera de 23 000 \$ pour favoriser l'emploi d'été. Comment pourrions-nous espérer que les jeunes se sentent intégrés à la société quand le gouvernement retire de ces

programmes d'emplois d'été l'argent qu'ils auraient pu gagner au cours de l'été et dont ils auraient pu se servir pour retourner à l'école à l'automne?

Il s'agit d'une consultation d'un nouveau genre. Étant donné que normalement, quand il s'agit d'un document de travail, c'est un comité parlementaire qui l'étudie au cours d'audiences et qui en fait rapport au Parlement, je tiens vraiment à ce que le gouvernement m'explique pourquoi il a agi autrement. Serait-ce que les consultations en l'occurrence auront un caractère secret? Pourquoi le Comité de l'environnement n'est-il pas invité à examiner ce document, à procéder à des consultations et à faire rapport au Parlement?

• (1450)

Un dernier mot avant de terminer. Hier, le premier ministre a fait allusion aux déclarations de madame Brundtland à propos du Canada et du rôle de chef de file qu'il jouait. Il s'agissait d'aimables remarques qu'adressait une conférencière invitée au pays hôte. Ce que le premier ministre a omis de dire, c'est que le Canada se contente essentiellement d'organiser des congrès et de faire semblant d'ouvrir la voie dans ce domaine. Madame Brundtland a cependant ajouté qu'il était temps que le Canada agisse et prouve qu'il a vraiment l'étoffe d'un meneur. Ce plan ne répond pas à l'appel pour passer aux actes lancé au Canada et au monde.

M. Jean-Robert Gauthier (Ottawa—Vanier): Monsieur le Président, je voudrais féliciter ma collègue d'Ottawa—Ouest pour son excellent exposé.

Des voix: Bravo!

M. Gauthier: Elle nous a livré un discours étoffé où l'on voyait l'importance qu'elle accorde à ces questions en tant que porte-parole de notre parti en matière d'environnement. Je voudrais la remercier pour le travail qu'elle a effectué aujourd'hui.

Il est bien évident que la façon d'aborder la question de l'environnement au Canada laisse à désirer à l'heure actuelle. On ne peut pas dire que le gouvernement a pris d'énormes engagements dans le document de consultation sur l'environnement. Il ne prend certainement pas les devants. Comme l'a souligné la députée, les ministres ne semblent même pas prêts à prendre les choses en main, à mettre de l'ordre dans nos propres affaires.

Je me souviens d'avoir posé des questions à divers ministères, à celui des Travaux publics notamment, à propos du déversement de déchets toxiques dans l'Ontario. Nous avons dû intervenir à la Chambre et insister sans cesse pour les ramener à la raison jusqu'à ce qu'ils agissent. Aujourd'hui, le gouvernement fédéral répand encore des déchets dans l'environnement. Si nous sommes pour sermonner les Canadiens, nous devrions d'abord donner l'exemple dans notre propre champ de compétence—les ministères du gouvernement fédéral.